



Montreuil, le 16 décembre 2022

# RETRAITES

## ATTENTION, POUR ATTENTION!

Les annonces de la première ministre dans la presse reculent l'âge de départ à la retraite à 65 ans !

Retardant le départ anticipé des « catégories actives » dont les SPP à 60 ans minimum...

Voici ce que cela pourrait donner :

année civile	PATS		SPP (remplissant les conditions)	
	année de naissance	Age de départ minimum	année de naissance	Age de départ minimum
2023	1961	62 ans 4 mois	1966	57 ans 4 mois
2024	1962	62 ans 8 mois	1967	57 ans 8 mois
2025	1963	63 ans	1968	58 ans
2026	1964	63 ans 4 mois	1969	58 ans 4 mois
2027	1965	63 ans 8 mois	1970	58 ans 8 mois
2028	1966	64 ans	1971	59 ans
2029	1967	64 ans 4 mois	1972	59 ans 4 mois
2030	1968	64 ans 8 mois	1973	59 ans 8 mois
2031	1969	65 ans	1974 et après	60 ans

Pour la CGT, aucun trimestre supplémentaire, pour quiconque, n'est envisageable !!!

A cette heure, le projet complet du gouvernement n'est pas entièrement connu, mais l'usage réitéré du 49.3 nous fait craindre le pire !

Seule une forte mobilisation interprofessionnelle de tous, dans la rue, sera en capacité de faire reculer le gouvernement...

COMMUNIQUÉ